

Les objectifs de l'Union

La Constitution européenne énonce les principaux objectifs¹ qui justifient que des compétences soient² octroyées à l'Union. L'affirmation de ces objectifs n'est donc pas de nature déclaratoire³, mais renvoie précisément à⁴ la mise en oeuvre⁵ de politiques par l'Union.

À cet égard, la Constitution européenne ajoute de nouveaux objectifs, dans les domaines de la solidarité et de⁶ la protection des droits de l'homme (par exemple l'objectif de lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations⁷ ainsi que de promotion de la justice sociale⁸, de la solidarité entre générations et de la protection des droits des enfants), de la culture (par exemple, la diversité culturelle et linguistique de l'Union⁹, la sauvegarde et le développement du patrimoine culturel européen), de la régulation mondiale¹⁰ (développement durable¹¹ de la planète, solidarité et respect mutuel entre les peuples, commerce libre et équitable¹², élimination de la pauvreté, protection des droits des enfants, strict respect et développement du droit international).

問 1 下線部 1 を訳せ。

問 2 下線部 2 が接続法なのはなぜか。

問 3 下線部 3 はどういう意味か。

問 4 下線部 4 renvoie... à とはどういう意味か。

問 5 下線部 5 を訳せ。

問 6 下線部 6 はどの語につながっているか。

問 7 下線部 7 を説明せよ。

問 8 下線部 8 を説明せよ。

問 9 下線部 9 を説明せよ。

問 10 下線部 10 を説明せよ。

問 11 下線部 11 を説明せよ。

問 12 下線部 12 を説明せよ。